

Règlement d'emploi des pelotons du régiment de chars de bataille

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement d'emploi des pelotons du régiment de chars de bataille : approuvé le 9 août 1965, sous le n° 11.276/DTAI/EG / Ministère des Armées ; État-Major de l'Armée de Terre ; Direction Technique des Armes et de l'Instruction

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique
France, Direction Technique des Armes et de l'Instruction - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Paris : A.I.A.T., 1966

Description matérielle : 1 vol. (109 p.) : ill. ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. Cavalerie. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Pelotons d'exécution -- Règlements
Chars d'assaut -- Règlements